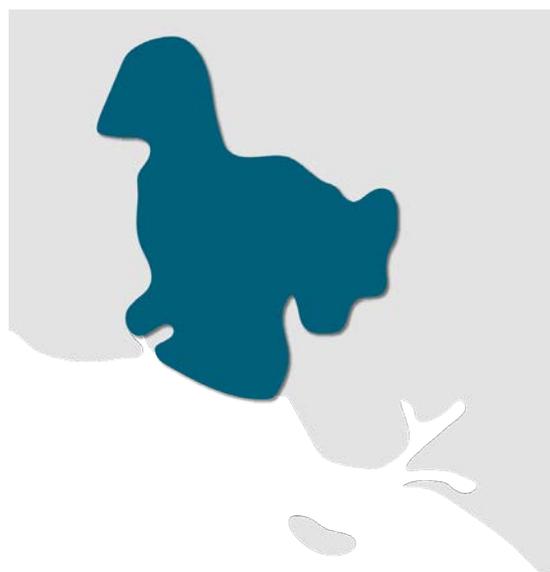
**LES CHIFFRES CLÉS CLIMAT- ÉNERGIE SUR**

- La consommation énergétique
- Les usages énergétiques
- Les émissions de gaz à effet de serre (GES)
- La production d'énergies renouvelables & de récupération
- La mobilité
- Le logement
- Les activités économiques
- la consommation d'espace

**LA DONNÉE**

De nombreuses données de ce panorama sont issues de l'outil **TerriStory** de l'observatoire environnement Bretagne (OEB). Des données sur le patrimoine ont été renseignées par Quimperlé Communauté avec le logiciel métier de suivi Delta Conso. Enfin, des données sont issues des études et observatoires d'AudéLor. La source de la donnée et la date de traitement sont rappelées systématiquement sous chaque graphique permettant de suivre la mise à jour de la donnée.

Pour la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre, la donnée est issue d'une modélisation de **l'inventaire spatialisé des émissions atmosphériques (ISEA)**, construit par **Air Breizh** pour la Bretagne. Il s'agit d'une description spatiale et temporelle de l'ensemble des rejets de polluants dans l'atmosphère, qu'ils soient d'origine naturelle ou anthropique. Sa construction s'effectue par un recensement de l'ensemble des sources émettrices (ponctuelles, linéaires et surfaciques) à travers des estimations réalisées à partir de données statistiques ou réelles, puis par une cartographie de ces émissions et consommations à l'échelle annuelle.

Concernant les transports, les émissions de GES (et donc les consommations) sont imputées sur la commune où les véhicules passent et non pas selon son nombre de résidents ou d'actifs. Ainsi les communes qui sont traversées par la RN 165 sont plus impactées que les autres sur ce secteur.

Attention : les données 2020 sur la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre sont fortement impactées par les confinements liés à la COVID-19, en particulier sur le secteur des transports.

CHIFFRES CLÉS CONSOMMATION

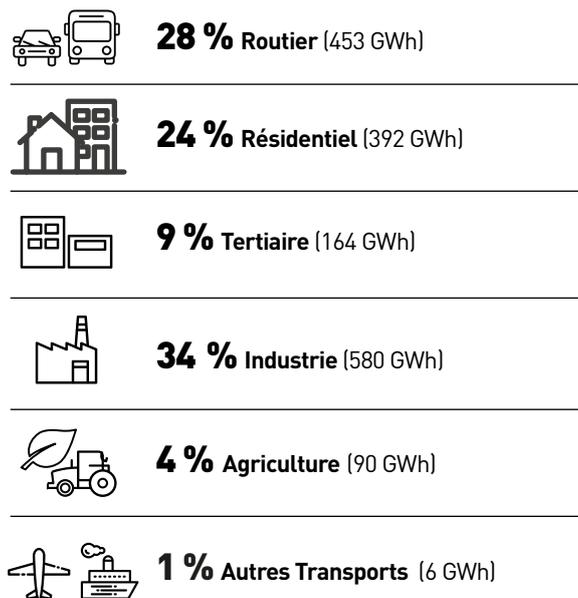
1 687 GWh
consommé en 2020
sur Quimperlé Communauté

- 10 %
Entre 2010 et 2020

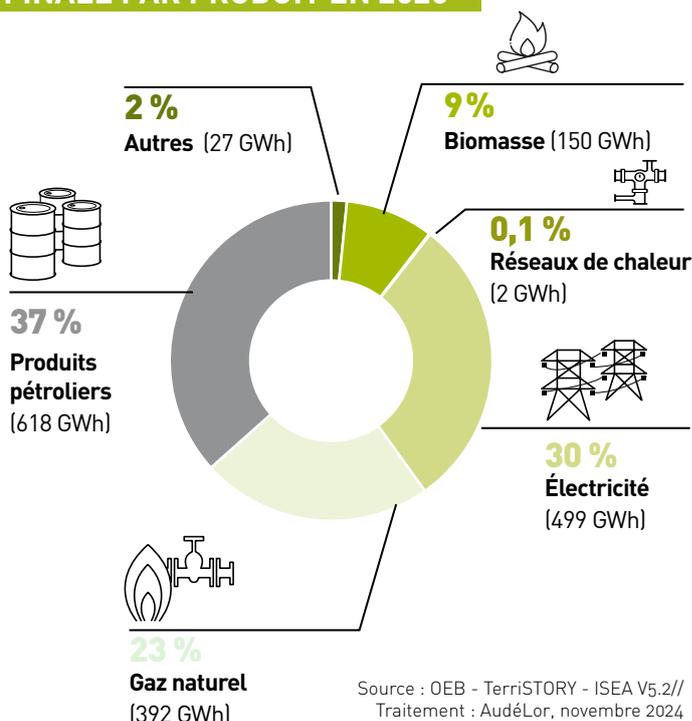
1/3
pour le secteur industriel

30,1 MWh/hab
23,7 pour la Bretagne
12,5 MWh/hab pour Mobilité + Résidentiel
(11,9 MWh/hab pour la région)

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE FINALE PAR SECTEUR EN 2020



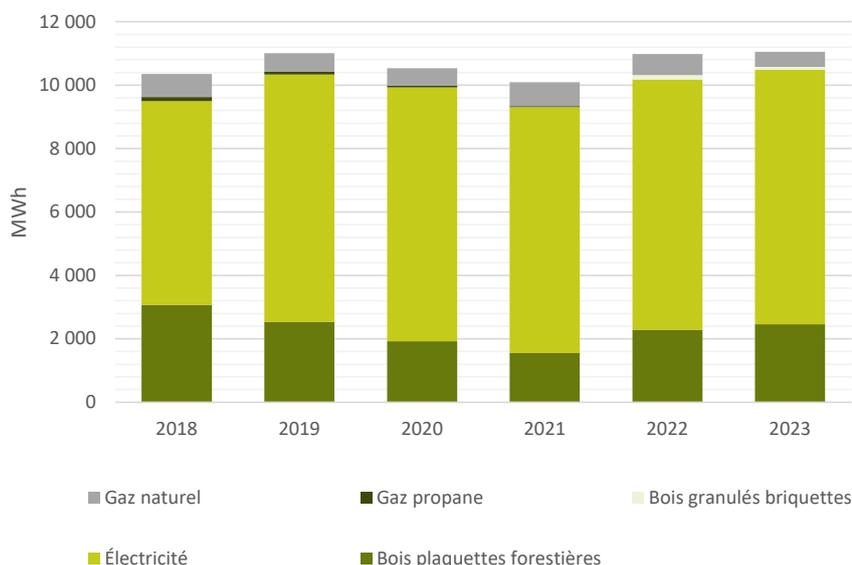
CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE FINALE PAR PRODUIT EN 2020



Source : OEB - TerriSTORY - ISEA V5.2//
Traitement : AudéLor, novembre 2024

L'énergie finale est la quantité d'énergie consommée et facturée à son point d'utilisation.

CONSOMMATIONS SUR LE PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE EN 2023

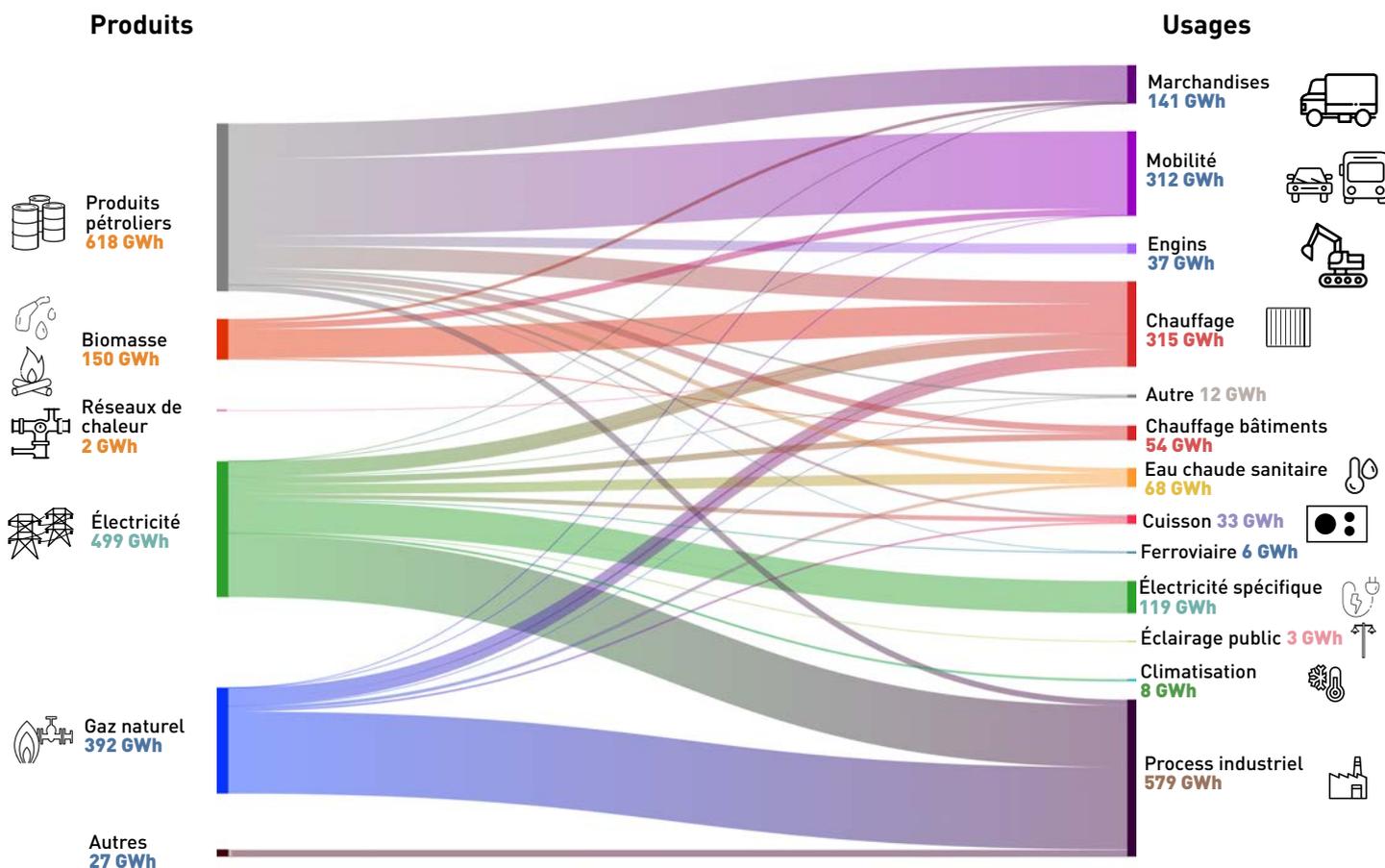


Les données sur le patrimoine communautaire sont issues du logiciel de suivi **Delta Conso**. Une baisse progressive de l'utilisation du gaz naturel est observée, tandis que l'énergie électrique reste prédominante et stable. Le bois plaquettes après une diminution repart à la hausse depuis 2021. Aussi, l'usage des granulés et briquettes de bois augmente légèrement depuis 2021. Depuis cette même année le gaz propane n'est plus utilisé traduisant une transition pour une consommation énergétique plus renouvelable (le bois). Cependant, le total général reflète la dominance de l'énergie électrique sur l'ensemble de la période.

Source : Quimperlé Communauté -
Traitement : Quimperlé Communauté & AudéLor, décembre 2024

CHIFFRES CLÉS USAGES ÉNERGÉTIQUES

LES USAGES DES PRODUITS ÉNERGÉTIQUES



Source : OEB - TerriSTORY - ISEA V5 // Traitement : AudéLor, décembre 2024

ÉVOLUTION PAR USAGE ÉNERGÉTIQUE ENTRE 2010 ET 2020

	- 21 % Chauffage	C'est sur cet usage que la baisse est la plus importante en termes de volumes (- 82 GWh). D'une part les besoins ont baissé du fait d'un climat beaucoup moins rigoureux en 2020 qu'en 2010. D'autre part de nombreux foyers ont gagné en efficacité en remplaçant le système de chauffage (chaudières fioul).
	- 15 % Cuisson	Une baisse de la cuisson imputable aux confinements notamment chez les restaurateurs dans le secteur tertiaire contraints de fermer plusieurs semaines.
	+ 18 % Eau chaude sanitaire	Une augmentation des besoins énergétiques pour l'eau chaude dans le secteur résidentiel et tertiaire.
	+ 28 % Électricité spécifique	Une augmentation dans le secteur résidentiel de 19 % et de 43 % dans le secteur tertiaire dont l'activité a pourtant été diminuée avec les confinements.
	- 15 % Transport	Une baisse imputable aussi aux confinements et aux restrictions de déplacements. La mobilité des personnes avait augmenté entre 2010 et 2018 alors que celle des marchandises avait déjà baissé.
	+ 89 % Climatisation	Une forte augmentation surtout dans le secteur tertiaire (+ 16 GWh).
	- 30 % Éclairage public	Une forte baisse avec le remplacement de nombreux points lumineux en LED et l'extinction nocturne sur plusieurs communes.
	- 9 % Process Industriel	Une légère augmentation de l'électricité, une baisse de la consommation de gaz et des produits pétroliers déjà amorcée entre 2010 et 2018.

Source : OEB- TerriSTORY - ISEA V5 // Traitement : AudéLor, décembre 2024

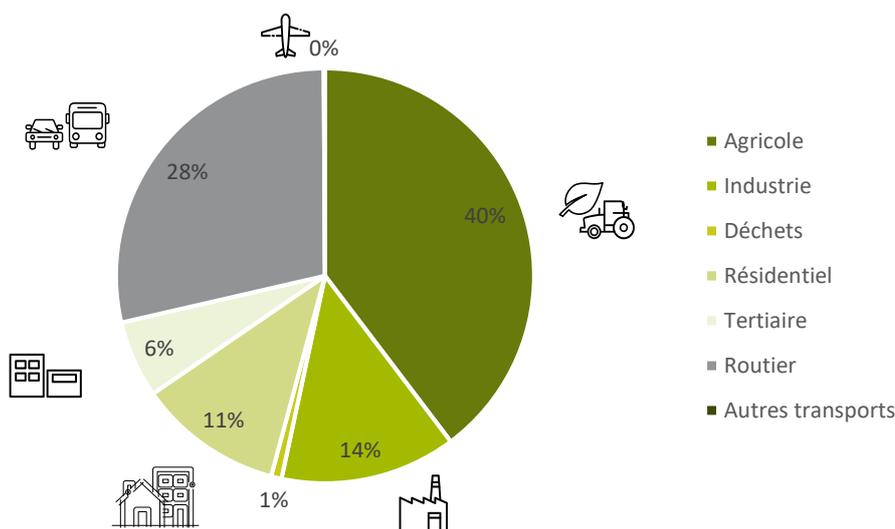
CHIFFRES CLÉS GAZ À EFFET DE SERRE

411 Kteq CO2
émissions de GES Scope 1 et 2
teq = tonne équivalent

7,3 teq CO2/hab
sur l'agglomération
(6,9 en Bretagne)

-14 %
entre 2010 et 2020
(-6 % entre 2010 et 2018)

ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE PAR SECTEUR EN 2020



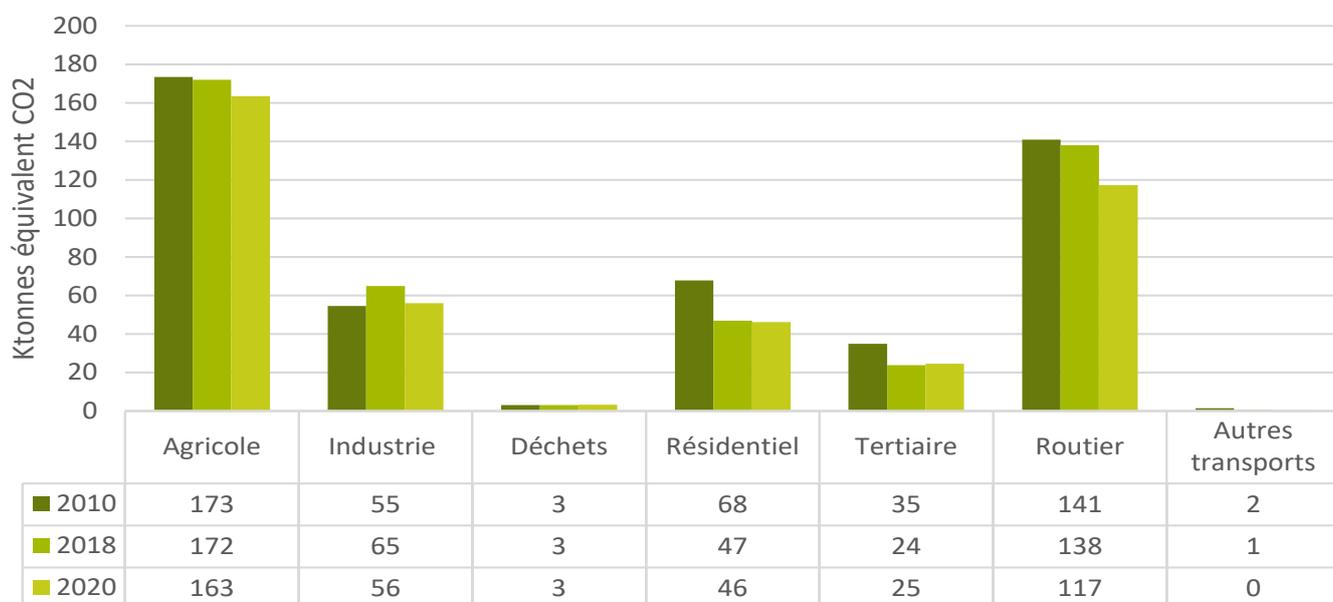
Source : OEB - Terristory - ISEA V5.2 // Traitement : AudéLor, décembre 2024

Des repères pour 1 tonne équivalent Co2

	4 596 km en voiture thermique seul 6 581 km en avion long courrier 9 191 km en voiture avec 1 passager 341 297 km en TGV
	15 621 heures de streaming vidéo 19 592 recherches sur le web 406 205 e-mails
	398 jours de chauffage au bois 93 jours de chauffage au gaz 64 jours de chauffage au fioul
	138 repas avec du boeuf 633 repas avec du poulet 1 961 repas végétariens

Source : impactco2.fr (ADEME)

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE PAR SECTEUR EN 2020



Source : OEB - Terristory - ISEAV5.2 - ISEA V5 // Traitement : AudéLor, décembre 2024

Si la baisse des émissions de GES peut être imputable aux contraintes de déplacements avec les **confinements** sur le secteur routier, la baisse du **bâtiment (résidentiel + tertiaire)** est à souligner entre les trois années observées : **- 31 %**. Cette diminution des consommations sur ces secteurs en particulier, avec le remplacement de chaudières énergivores par des équipements plus performants, permettait déjà d'observer cette baisse **entre 2010 et 2018**.

CHIFFRES CLÉS PRODUCTION ENR&R

228 GWh

ENR&R produits en 2023 sur l'agglomération

13,5%

couverture production ENR&R sur consommation énergétique 2020

4,9 MWh/hab

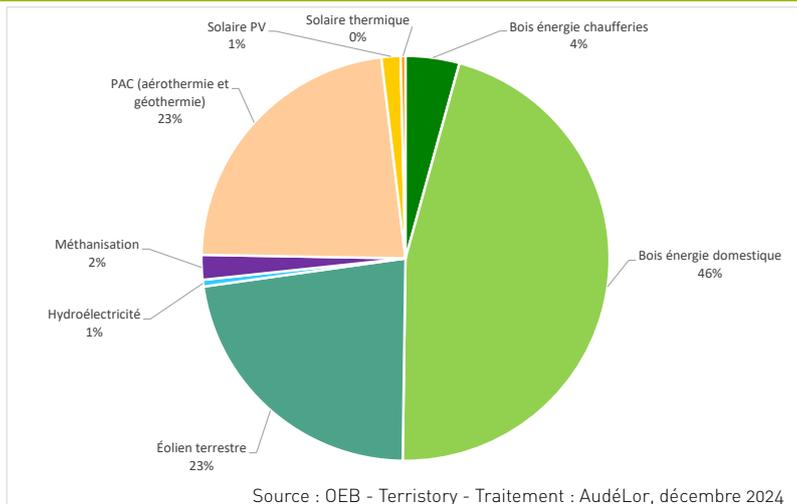
sur l'agglomération (5 MWh/hab sur la Bretagne)

+ 111%

Évolution de la production d'énergie renouvelable depuis 2010

+ 120 GWh en 13 ans, cette évolution est surtout due à une forte augmentation de la production via les pompes à chaleur ou géothermie complétée par une augmentation des chaufferies bois ainsi que l'implantation d'éoliennes terrestres en 2012 puis en 2017.

MIX PRODUCTION ENR&R SUR L'AGGLOMÉRATION EN 2023

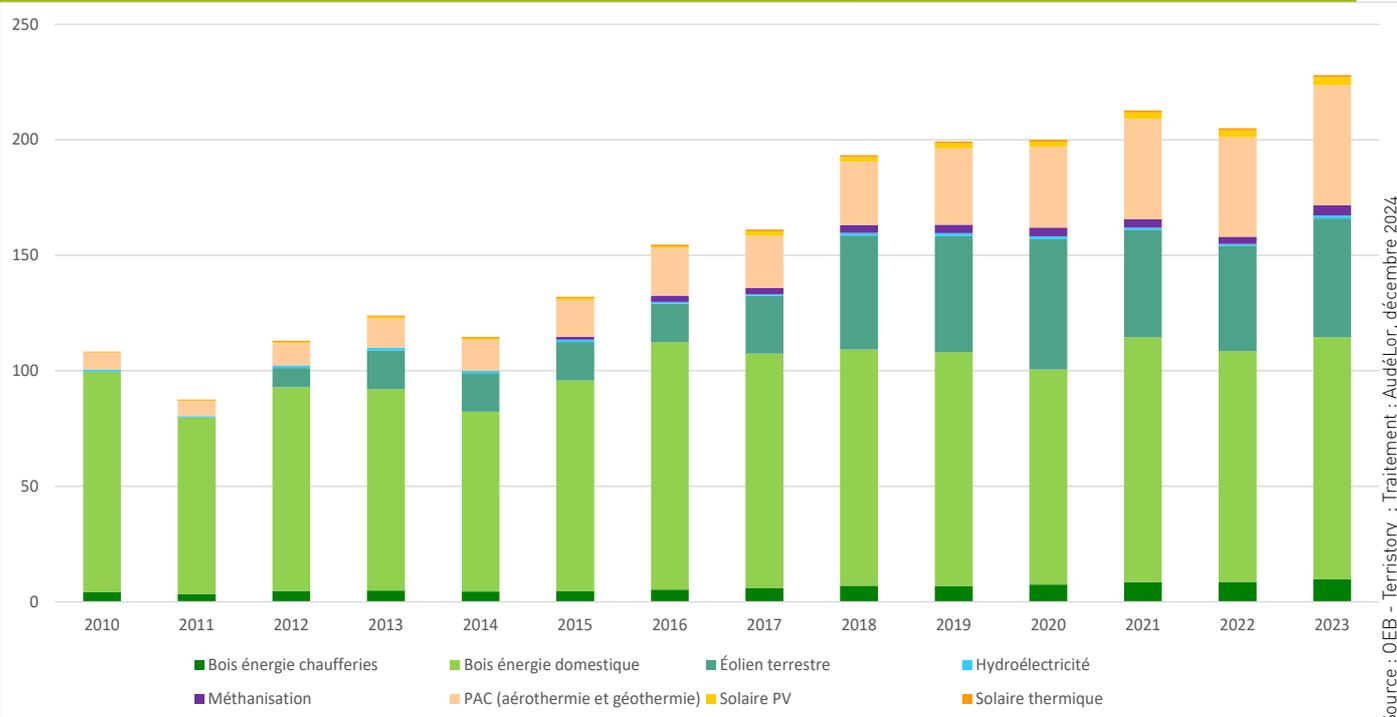


Les énergies renouvelables et de récupération (EnR&R)

Les énergies renouvelables sont des énergies primaires liées à l'énergie du soleil, du vent, de la terre ou de la gravitation. Leur bilan carbone est par conséquent très faible, contrairement aux énergies fossiles.

L'énergie de récupération résulte d'un processus initial dont la finalité n'est pas la production de chaleur. Il s'agit de capter et d'exploiter cette énergie qui serait autrement perdue : chaleur générée lors de l'incinération des déchets, par les salles de serveurs informatiques, par les réseaux d'eaux usées, etc.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION ENR&R DE 2010 À 2023 SUR LE TERRITOIRE (EN GWH)



Depuis 2010, le mix énergétique du territoire a connu une diversification notable. En 2010, le bois domestique représentait 92 % de la production énergétique totale, tandis qu'en 2023, cette part est tombée à 50 %. Parallèlement, les pompes à chaleur ont connu une forte croissance. Leur contribution est passée de 7 % du mix en 2010 à 23 % en 2023. Enfin, l'installation d'éoliennes à partir de 2012 puis en 2017 a permis de booster la production d'énergie renouvelable sur le territoire en représentant 23 % de la production en 2023.

CHIFFRES CLÉS MOBILITÉ

15 430

actifs résidant sur une des communes de Quimperlé Communauté sont des navetteurs en 2020

11 154

emplois de Quimperlé Communauté sont occupés par des navetteurs en 2020

17,9 km

distance moyenne à vol d'oiseaux des navetteurs de Quimperlé Communauté

34 494

parc automobile de l'agglomération en 2023 soit **1,3 véhicule par ménage**

Un navetteur est une personne qui travaille sur une autre commune que celle où il réside. *Un emploi navetté* est un emploi occupé par une personne qui n'habite pas sur la commune du lieu de travail.

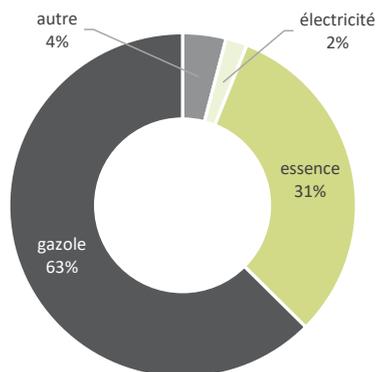
PART MODALE DOMICILE-TRAVAIL

Pas de transport					
5 %	4 %	1 %	1 %	87 %	2 %

DISTANCE DOMICILE-TRAVAIL MOYENNE À VOL D'OISEAU (MVDO)

Périmètre	Distance MVDO 2015	Distance MVDO 2020	Évolution 2015 - 2020
Quimperlé Communauté	16,6 km	17,9 km	+ 1,3 km

PARC VOITURES ET MOTORISATION (2023)



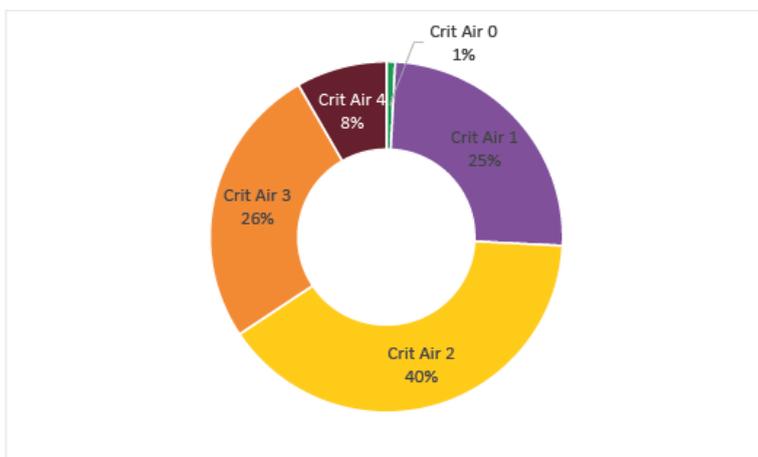
Sur l'ensemble du parc de voitures, 92 % sont détenues par les particuliers et 9 % les entreprises. La motorisation gazole domine largement chez les particuliers. Les motorisations alternatives, telles que l'hybride non rechargeable ou GPL et l'électricité, restent encore peu répandues chez les particuliers. Cependant, les entreprises montrent davantage d'intérêt pour ces motorisations, avec 14 % de voitures hybrides et 12 % électriques dans leur parc de voitures.

Source : SIV 2023, Traitement : AudéLor, décembre 2024

RÉPARTITION DES VIGNETTES CRIT'AIR DES PARTICULIERS (2023)



La vignette Crit'Air (certificat qualité de l'air) permet de classer les véhicules en fonction de leurs émissions polluantes en particules fines et oxydes d'azote. Basée sur la norme Euro du véhicule, elle se décline en 6 catégories en fonction de ses émissions polluantes de Crit'Air 0 pour les véhicules les moins polluants à Crit'Air 5 pour les véhicules les plus polluants.



Source : SIV 2023, Traitement : AudéLor, décembre 2024

LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE MOBILITÉ QUOTIDIENNE (2021)

En 2021, **4 436 ménages** étaient estimés en précarité énergétique mobilité quotidienne (c'est-à-dire qu'ils consacraient plus de 4,5 % de leur budget aux dépenses énergétiques pour la mobilité quotidienne). Cela représentait **17,1 %** des foyers de l'agglomération (16,6 % en Bretagne). Depuis 2018, c'est près de 70 ménages concernés supplémentaires (+0,2 %). *Source : GEODIP - ONPE*

CHIFFRES CLÉS LOGEMENT

26 475

résidences principales
en 2021 (Insee)

28 %

passoires thermiques (F, G)
25% en Bretagne

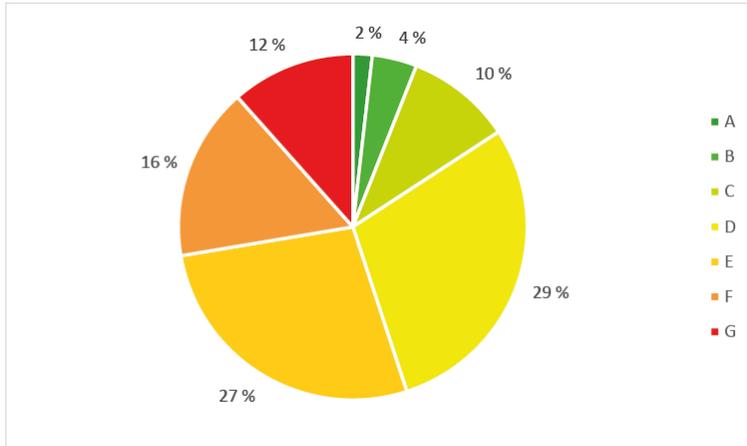
5 664

ménages chauffés au fioul
en 2021

60 %

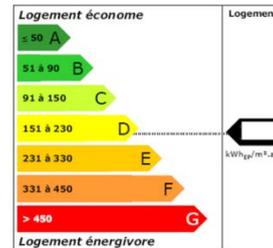
consommation énergétique
pour le chauffage

DPE DES LOGEMENTS (2019)

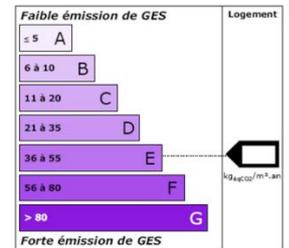


Source : OEB, Ademe & Insee, Traitement : AudéLor, octobre 2024

Unité de mesure : kWh_{EP}/m²/an

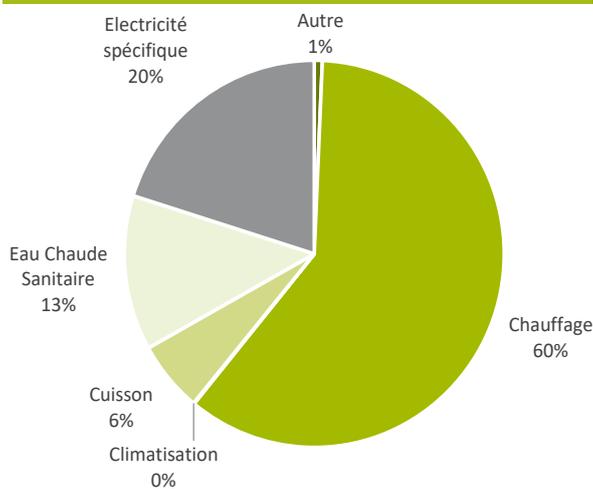


Unité de mesure : kg_{éqCO2}/M2/an



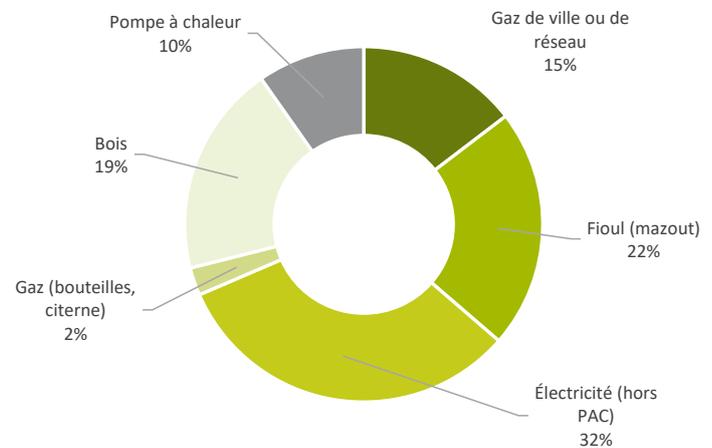
La classe énergétique est uniquement basée sur la consommation d'énergie primaire en kWh/m² par an et ne tient pas compte des émissions de gaz à effet de serre. La réforme du DPE du 1^{er} juillet 2021 n'est pas intégrée dans ce travail. En effet, les données sur les nouveaux diagnostics n'étaient pas encore accessibles lors de cette étude. En revanche elle porte sur l'ensemble des logements y compris les résidences secondaires et logements vacants.

USAGES ÉNERGÉTIQUES DU SECTEUR RÉSIDENTIEL (2020)



Source : Air Breizh - ISEA V5 - Traitement : AudéLor, décembre 2024

RÉPARTITION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES PAR ÉNERGIE DE CHAUFFAGE (2021)



Source : GEODIP - ONPE, Traitement : AudéLor, décembre 2024

RÉNOVATION DES LOGEMENTS PRIVÉS (2021 À FIN 2023)

sur 3 ans l'OPAH a accompagné 580 propriétaires dans la définition de leur projet et la recherche de financement, **dont 383 dossiers énergie** (pour un objectif initial de 375), 155 dossiers adaptation et 7 assainissement mais seulement 4 travaux lourds et 31 propriétaires bailleurs. *Source : OPAH- Quimperlé Communauté*

LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE LOGEMENT (2021)

En 2021, **3 743 ménages** étaient estimés en précarité énergétique logement (c'est-à-dire qu'ils consacraient plus de 8 % de leur budget aux dépenses énergétiques de leur logement). Cela représentait **14,4 %** des foyers de l'agglomération (13,5 % en Bretagne). Entre 2018 et 2021, c'est 866 ménages concernés en moins (- 3,8 %). A noter que la hausse des prix de l'énergie a été très forte l'année suivante. *Source : GEODIP - ONPE*

CHIFFRES CLÉS ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

982 GWh

d'énergie consommée par les activités économiques

69 %

des produits énergétiques consommés sont du gaz (35%) et de l'électricité (34%)

59 %

de la consommation des activités économiques sont dédiés aux process industriels

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES PAR USAGE & PAR SECTEUR PCAET EN 2020



Source : OEB -TerriSTORY - ISEA V5 - Traitement : AudéLor, décembre 2024

Tableau des activités les plus consommatrices d'électricité et de gaz selon le classement NAF en 2022

	Électricité (MWh)	Gaz (MWh)	Électricité + Gaz (MWh)
Industrie du papier et du carton	108 574	231 706	340 280
Industrie alimentaire	96 275	78 185	174 460
Commerce de gros, sauf auto	12 787	25 690	38 477
Commerce de détail (hors automobiles et motocycles)	12 518	737	13 255
Fabrication de produits métalliques	11 916		11 916
Culture et production animale	11 035		11 035
Administration publique	8 575	2 172	10 747

Sources : agence ORé - Enedis - GRDF - GRTF - RTE ; Traitement : AudéLor, décembre 2024

Le tableau met en évidence les consommations d'électricité et de gaz par secteur, illustrant des différences marquées dans les usages énergétiques. L'industrie du papier et du carton est le principal consommateur, totalisant 340 280 MWh (38 % de la consommation totale de ces énergies pour les activités économiques), dont 68 % proviennent du gaz, soulignant sa forte dépendance à cette énergie. L'industrie alimentaire suit, avec une répartition plus équilibrée entre électricité (55 %) et gaz (45 %).

Dans les autres secteurs, la consommation est plus modérée. La fabrication de produits métalliques et la culture animale montrent une absence d'usage du gaz, montrant une dépendance totale à l'électricité.

CHIFFRES CLÉS CONSOMMATION ESPACE

44 %

logements réalisés en densification entre 2011 et 2021

68 %

part des logements localisés dans les centralités habitat

209 ha

d'espaces naturels, agricoles et forestiers consommés entre 2011 et 2021

73 %

de résidences principales en sous occupation accentuée (2 pièces en +)

La lutte contre la consommation d'espace est importante pour préserver la biodiversité, les espaces permettant le **stockage carbone** ainsi que notre autonomie alimentaire.

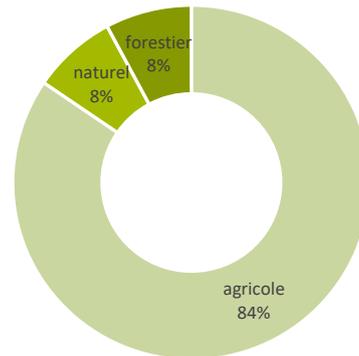
QUELQUES CHIFFRES SUR LA DENSITÉ

Avec plusieurs opérations de renouvellement, la densité de logements brutes dans les centralités du SCoT est passée de **8,1** logements par hectare en 2011 à **8,2** logements par hectare en 2021. Cette densité est brute c'est à dire qu'elle comprend les routes, les espaces non bâtis types parkings, parcs et jardins, terrains de sport...

L'indicateur de compacité urbaine est de 32 % en 2023

C'est le nombre de logements groupés et collectifs nouveaux rapporté au total de logements nouveaux créés dans l'année.

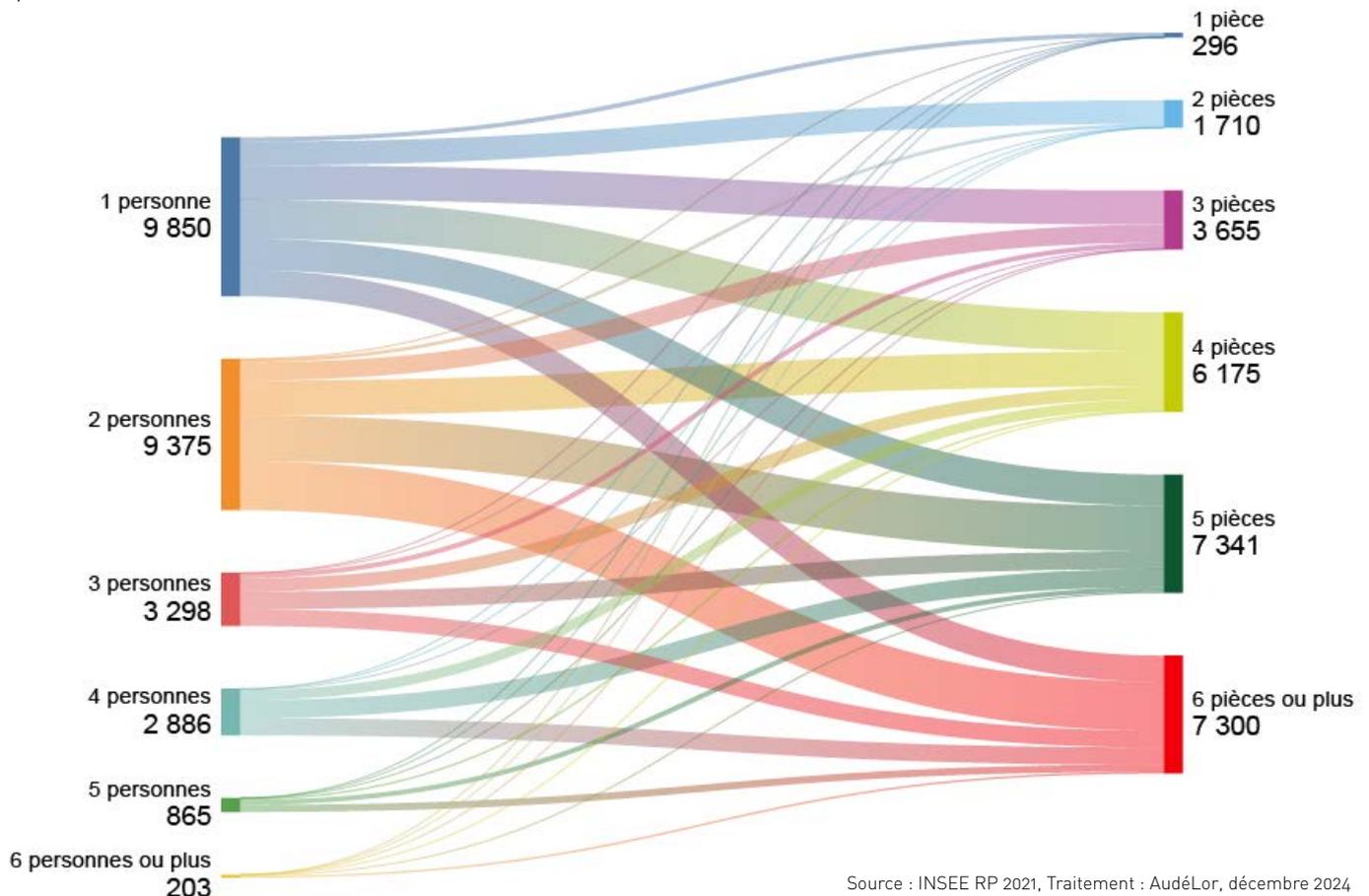
TYPE D'ESPACE CONSOMMÉ EN HA DE 2011 À 2021



Source : MOS 2011 - 2021 , traitement : AudéLor, décembre 2024

RÉPARTITION DES MÉNAGES SELON LEUR NOMBRE DE PERSONNES DANS LES LOGEMENTS SELON LE NOMBRE DE PIÈCES SUR L'AGGLOMÉRATION EN 2021

On dénombre près de 10 000 ménages de 1 personne (43 % des ménages) pour seulement un peu plus de 2 000 T1 & T2 (7 % du parc) sur le territoire. Ainsi près de 4/5 ménages de 1 personne ne peuvent trouver qu'un logement à sous occuper. Il en est de même pour les ménages de 2 personnes : 86 % occupent au moins un 4 pièces.



Source : INSEE RP 2021, Traitement : AudéLor, décembre 2024

Cette publication a été réalisée grâce au soutien de l'État à travers la subvention "Fondsvert" octroyée pour l'Observatoire Climat Énergie Territoire. Ce financement permet de renforcer les capacités d'analyse et de diffusion des connaissances, contribuant ainsi à une meilleure compréhension des enjeux climatiques et territoriaux.



PREFECTURE
DU MORBIHAN

FONDS VERT !

En partenariat avec



**Quimperlé
Communauté
Kemperle
Kumuniezh**

Contact : Rozenn Ferrec
02 97 12 06 66

Directeur de la publication : Pascal Le Liboux

ISSN 2118 - 1632

AUDÉLOR
DÉVELOPPEUR DE TERRITOIRE

12 avenue de la Perrière
56324 Lorient cedex
02 97 12 06 40
www.audelor.com

Pour télécharger
les communications
d'Audélor : www.audelor.com

